

Commission départementale d'aménagement commercial  
du 30/08/2012 à 14H30

*Selon l'article R 752-20 du code de commerce, toute personne souhaitant être entendue par la commission peut en faire la demande. Cette demande, formulée par écrit et notifiée au secrétariat de la commission au moins cinq jours avant la réunion de celle-ci, doit comporter les éléments justifiant, d'une part, de l'intérêt de la personne concernée à être entendue et, d'autre part, des motifs qui justifient son audition.*

Au cours de cette commission seront examinés les dossiers ci-dessous.

**14h30** - Dossier 104 D, déposé par SNC LIDL

Commune : TIGNIEU JAMEYZIEU

Projet : *autorisation préalable à l'extension de 141 m<sup>2</sup> de surface de vente du magasin discount "LIDL", pour porter sa surface totale à 897 m<sup>2</sup>, sur la commune de TIGNIEU-JAMEYZIEU*

**15h00** - Dossier 105 D, déposé par Mme Suzanne Jeannine JOSSERAND et M. Bernard PACCALET

Commune : SALAISE SUR SANNE

Projet : *autorisation préalable à l'extension d'un ensemble commercial "Green Center" par la création d'un commerce alimentaire "Halle des terroirs" de 803 m<sup>2</sup> de surface de vente dont 777,20 m<sup>2</sup> de surface intérieure, pour porter la surface totale de l'ensemble commercial à 21 553 m<sup>2</sup>, sur la commune de SALAISE SUR SANNE*

**15h30** - Dossier 107 D, déposé par SAS BOURGOIN DISTRIBUTION

Commune : BOURGOIN JALLIEU

Projet : *autorisation préalable à l'extension de l'hypermarché E. Leclerc de 610 m<sup>2</sup> de surface de vente et de l'espace culturel de 380 m<sup>2</sup> pour porter la surface totale de l'hypermarché à 9 274 m<sup>2</sup> et celle de l'espace culturel à 1 366 m<sup>2</sup>, espace Barbusse sur la commune de BOURGOIN-JALLIEU*

**16h00** - Dossier 106 D, déposé par SARL URBANE

Commune : COTE ST ANDRE (LA)

Projet : *autorisation préalable à la création d'un magasin à prédominance alimentaire d'une surface de vente de 2 000 m<sup>2</sup>, sur la commune de LA COTE SAINT-ANDRE*